

Directeur de la construction H/F

Ingénieur territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-347

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée PATRIMOINE IMMOBILIER	Service concerné PATRIMOINE IMMOBILIER	Catégorie du poste A
Poste ouvert aux Contractuels et Titulaires	Type de poste Poste à temps complet	

Vos missions

Missions principales

Conduite des opérations de réhabilitation, restauration ou construction sur le patrimoine bâti.

Assurer la conduite des opérations de construction neuve et de rénovations lourdes pour le patrimoine bâti communal et intercommunal, en garantissant la qualité architecturale, la maîtrise des coûts globaux et le respect des délais, dans le cadre des orientations stratégiques de la collectivité. (Direction mutualisée au profit de l'intercommunalité)

Missions principales :

1-Être responsable de la mise en oeuvre du programme de la municipalité et de l'intercommunalité en matière de projets architecturaux et de construction neuve :

- Traduire les orientations politiques en projets opérationnels.
- Valider les études de faisabilité et les avant-projets.

2-Piloter les opérations de construction neuve et de rénovations lourdes :

- Planifier les étapes des projets (études, travaux, réception)
- Rédiger les programmes et cahiers des charges , .
- Suivre l'avancement des chantiers et ajuster les plannings.
- Contrôler la conformité des travaux aux normes et aux objectifs.

3-Faire l'interface avec les élus et la Direction Générale :

- Préparer et présenter les dossiers en commissions et réunions.
- Rédiger des notes de synthèse et des rapports d'avancement.
- Assurer la communication régulière sur les projets stratégiques.

4-Intégrer les contraintes internes et externes (gouvernance, réglementaires, juridiques, démocratie participative) :

- Analyser les impacts réglementaires et budgétaires.
- Organiser des concertations avec les usagers et riverains.
- Adapter les projets aux contraintes patrimoniales et environnementales.

5-Assurer l'esthétique et l'intégration urbaine des opérations dans un contexte patrimonial fort :

- Assurer l'interface concernant les choix architecturaux avec les architectes (y compris ABF) et urbanistes, et les élus.
- Contrôler la cohérence avec les documents d'urbanisme.
- Garantir la qualité visuelle et patrimoniale des projets.

6-Manager et fédérer une équipe pluridisciplinaire :

- Organiser les réunions d'équipe et fixer les objectifs.
- Accompagner les agents dans la montée en compétence.
- Évaluer les performances et assurer la cohésion interne, transversale avec les autres directions notamment la Direction du Bâtiment et de l'Energie .

7-Superviser les opérations sur les plans programmatiques, techniques, financiers, calendaires et juridiques :

- Contrôler les budgets et valider les engagements financiers.
- Suivre les indicateurs de performance et les délais.
- Garantir la conformité juridique des marchés et contrats.

8-Élaborer et suivre les programmations pluriannuelles d'investissement (PPI) :

- Construire le plan pluriannuel en lien avec la DGST (estimations des couts des opérations à venir).
- Proposer une priorisation des opérations selon les critères techniques, temporels budgétaires.
- Mettre en place et tenir à jour , un suivi des ratio des couts par type d' opération.
- Mettre en place une analyse en coût global.

9-Assurer la gestion des marchés publics liés aux travaux neufs et rénovations :

- Rédiger les pièces techniques des marchés.
- Participer aux commissions d'appel d'offres.
- Suivre l'exécution des contrats et gérer les litiges éventuels.

10-Se coordonner avec la Direction des Bâtiments et de l'Énergie pour garantir la transversalité :

- Organiser des réunions de coordination inter-directions.
- Partager les informations techniques et calendaires.
- Assurer la cohérence entre construction neuve et maintenance.

11-Animer les réunions de suivi avec les élus, la DGST et les partenaires externes :

- Préparer les supports de présentation.
- Piloter les comités de suivi et arbitrer les décisions.
- Assurer le reporting régulier auprès des instances.

12-Veiller à la qualité et à la sécurité des ouvrages réalisés :

- Contrôler la conformité des chantiers aux normes de sécurité.
- Superviser les opérations de réception et levée des réserves.

Votre profil

Formation

Formation :

- Diplôme d'ingénieur Bâtiment / Génie Civil (exemples : ESTP, ENTPE, INSA, ENSAIS)
- Ou équivalent : Master en génie civil, architecture, ou diplôme reconnu par la fonction publique territoriale

Expérience :

- Expérience de la Maîtrise d'Ouvrage Publique requise
- Expérience en collectivité territoriale

Conditions particulières :

- Forte responsabilité budgétaire (projets > 15 M€ d'investissement)
- Disponibilité pour réunions avec élus et partenaires
- Déplacements sur sites de construction

Compétences :

- Maîtrise de la loi MOP
- Maîtrise des réglementations bâtimentaires et DTU
- Aisance dans l'usage des logiciels de bureautique, de gestion de projet, et de CAO

Savoir être :

- Autonome et disponibilité
- Qualités relationnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à travailler en transversalité
- Réactivité face aux imprévus
- Respect de l'interlocuteur
- Aptitude à la négociation
- Organisé et rigoureux

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

Poste à 39h à temps complet

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)